



A/ responsabilité sur une sauvegarde et b/abus de bien social ?

Par **purchrome**, le **24/11/2010** à **19:38**

Bonjour je connais actuellement différent souci au sein de mon entreprise, et j'aimerais, si vous le pouvez être conseillé ou aiguillé - Merci à vous

voici ma situation

Partie 1 : Des problèmes de sauvegarde ?

J'occupe actuellement le poste de "Concepteur Réalisateur Graphique" (depuis 2005) dans une S.A.S. spécialisé dans l'autocollant (actuellement en Redressement Judiciaire, mais ça j'y reviendrai plus bas..).

Et hier, alors que je travaillais sur une maquette d'un client, mon pc a planté (chose courante! grr) sauf qu'après avoir relancé le système je me suis aperçu que tout mon disque dur était effacé !! Perdant ainsi plus de 200 Gigaoctets de données (fichier d'impression, de découpe, bon à tirer...) bref quasiment 6 ans de données évanouies !! Heureusement que mon ordinateur ne contenait que 50% de la totalité des boulots, les 50% restant se trouvant sur le pc de ma collègue (nous sommes 2 Concepteurs Réalisateur Graphiques)

Donc voici ma question: (enfin mes questions)

- Qu'est ce que je risque ?
 - Peut t'il me reprocher de ne pas avoir fait de sauvegarde?
- (dans mon contrat de travail rien n'est stipulé à ce sujet)

De plus, lors d'une réunion avec l'ensemble du personnel (mois de Juin 2010), je lui avais déjà signalé la vétusté de nos Pc, mon patron m'avait répondu "c'est pas la priorité !"

Partie 2 : Des pratiques plus que douteuses !

2005 : La société (SAS avec environ 10 employés), avec comme activité principale "l'impression Sérigraphique", les 2 premières années la santé de la boîte était plutôt bonne (nombreux marchés) ce qui a nécessité diverses embauches cdd, cdi, interim ; l'effectif maximum a été d'environ 20 personnes -

2007 : Jugeant que nous faisons du bon boulot nous avons réussi à négocier un "interressement au bénéfice"

à partir de mi 2007 : Disparition des devis ou des bons de commandes dans les "Fiches de fabrication produits" que mon responsable production me transmet - Nous rendant ainsi incapable de juger de la quantité d'argent que la société engrange.

mi 2007 : Mon patron crée une seconde Entreprise (je l'appellerai Société B) qui est censé assurer la pose de nos autocollants chez certains clients - Or Il est seul dans cette société (à suivre)

Par purchrome, le 24/11/2010 à 19:40

(suite)

2008 : Je suis nommé "Oralement" référent informatique (en + de mon poste de Concepteur Graphique) en attendant un avenant à mon contrat (prévu pour Janvier 2009) - Problème : Je n'ai jamais vu la couleur de cet avenant, et mon patron semblant considérer que je faisais l'affaire, à continuer à me demander d'assurer la maintenance informatique - Mais à ce jour toujours pas d'avenant à mon contrat

Avril 2010 : Placement en Redressement Judiciaire

Juin 2010 : La société licencie 7 personnes (sans demande de départ volontaire) plaidant une perte de 120000 euro de chiffre d'affaire. c'est donc un comptable, une secrétaire de direction, un cariste, 1 conducteur machine d'impression sérigraphie, 2 aides de finitions ainsi que le Responsable de production du secteur sérigraphie. Fermant ainsi définitivement la branche sérigraphie de notre entreprise.

Septembre 2010 : En assurant la maintenance d'un pc de la société (toujours sans avenant à mon contrat) je tombe + ou moins par hasard sur les relevés de compte 2009 de la société et je découvre ainsi toute une série de factures (restaurant et station service) ainsi 12 versements à la société B de plus de 9500? chacuns, avec comme intitulés : "frais de gestion commerciale"! Après calculs l'ensemble des frais facturés par la société B s'élèvent à environs 120000 ? sur l'année 2009 !! (ABS ou Banqueroute d'actifs)

Mon patron ayant apparemment le "bras long" il a réussi à obtenir un Administrateur Judiciaire que son père connaît bien - Nous avons rencontré cette personne lors des 7 licenciements puis on ne l'a plus jamais revu - Mon patron ne s'est même vanté d'avoir un Administrateur Judiciaire qui avait le bras long, tellement long qu'il semble même lui masquer la vue ! Depuis mon patron à acheter 2 IMac et un porsche Cayenne dont la société paye régulièrement le plein (environ 80euro/semaine) - Les conditions de travail se sont pitoyablement dégradées, il ne fait plus réparer plus les différentes machines, sans parlé de son temps de présence au sein de l'entreprise : en moyenne 5 heures par semaine !

Voilà la fin de mon récit, je voulais savoir auprès de quel organisme doit je signaler ce

détournement de fonds (si détournements il y a) - Quel sont mes droits, et si vous avez quelques conseils bien éclairés car la situation devient de plus en plus pesante et nous ressentons tous qu'il se trame des choses pas bien nettes.

Merci de m avoir lu jusqu au bout
en esperant trouver réponse a mes questions
Cordialement